



ASSOCIATION
ARCS RENNAISE
CENTRES
SOCIAUX

Les habitants-es en action

COMMUNIQUE DE RENTREE DE L'ARCS

Rennes le 20 octobre 2021

Chères adhérentes et adhérents,

Chères équipes de bénévoles et salariées,

Chers partenaires associatifs et institutionnels,

Alors que le début de l'automne s'accompagne d'une meilleure participation aux activités de notre association, encore inégale selon les quartiers, la couverture vaccinale nous fait sortir progressivement des lourdes contraintes sanitaires dans lesquelles nous étions plongés depuis de longs mois.

Nous retrouvons le rythme de la vie de notre association, marqué en septembre par les dernières rencontres des collectifs d'animation, qui se sont tous réunis courant juin et début septembre, ainsi que les plénières de tous les Centres, avant notre Assemblée Générale du 30 septembre.

La participation des bénévoles à ces moments forts de l'année est toujours attendue mais nous n'avons pas encore retrouvé toutes celles et tous ceux qui étaient investi.e.s dans les diverses activités de l'ARCS avant le début de la crise sanitaire. Nous nous mobilisons pour qu'ils reviennent et pour inviter d'autres à nous rejoindre et à participer également à des moments de convivialité dont nous avons toutes et tous bien besoin.

Outre l'approbation des comptes de l'année 2020, dont les bons résultats cachent des réalités contrastées en raison d'aléas et imprévus dus à la période de COVID, notre AG de fin septembre a largement approuvé le projet petite enfance et la mise en place progressive du multi-accueil.

Grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à ce cheminement démarré en 2019, avec en point d'orgue, lors du Conseil d'administration extraordinaire du 10 juin, les interventions des parents particulièrement précieuses qui ont fait part de leurs attentes avec beaucoup de clarté, mais aussi d'attention aux conditions de travail des équipes et aux modifications qu'elles vont entraîner.

Un travail conséquent va dorénavant être déployé par la direction et l'ensemble des équipes, sous le contrôle des administrateurs, l'évaluation et le suivi des parents, pour donner un contenu opérationnel avec un objectif de maîtrise globale d'ici à septembre 2023. Nos partenaires, CAF et Ville de Rennes, dont le soutien déterminé a été particulièrement apprécié, auront de leur côté à préciser rapidement les modalités et le calendrier des travaux, parfois conséquents, d'adaptation des locaux dont ils sont propriétaires.

Depuis le 1^{er} septembre, chaque Centre Social avec des effectifs renforcés, s'est engagé dans la journée continue de nos haltes-garderies permettant de se confronter aux exigences et contraintes qui y sont liées. Si les centres de Cleunay et de Maurepas ont pu assurer cet objectif, les autres centres ont été confrontés aux difficultés du respect de la sécurité alimentaire, avec des prestataires aux moyens non adaptés ou insuffisants pour assurer la livraison des repas, obligeant à reporter le démarrage au 15 novembre, dans des conditions que nous espérons plus sereines.

Au-delà de cette actualité, s'engagent des réflexions sur le renouvellement des agréments des Centres Sociaux en 2022 pour les 3 centres de Maurepas, Cleunay et Villejean dans un premier temps, les 3 autres, Carrefour 18, Ty-Blosne et Champs-Manceaux, suivant dans la foulée.

De même, dans le prolongement des conclusions du rapport de la Chambre Régionale des Comptes, un travail de clarification du fonctionnement et de l'articulation de nos instances entre elles devrait pouvoir être proposé début d'année prochaine. Il s'agit pour l'essentiel d'un toilettage des statuts, tenant compte du vécu des administrateurs, des responsabilités qu'ils portent, des précisions demandées, sans altérer les valeurs ni les principes qui inspirent les bénévoles, les administrateurs, les partenaires et les salariés de l'ARCS.

Notre Assemblée Générale du 30 septembre a été également l'occasion d'un renouvellement de nos instances, conformément aux statuts. Nous avons été heureux de l'arrivée de quelques parents qui ont souhaité s'investir au sein du CA, comme nous l'avions espéré lors des travaux préalables du multi accueil : qu'ils soient chaleureusement remerciés et bienvenus.

A noter, l'arrivée au Conseil d'Administration de l'ARCS de Fazia TAIBI du Centre Social des Champs-Manceaux, de Laurence GUEGUEN du Centre Social de Villejean et d'Alexandre LEMAIRE du Centre Social de Cleunay.

Remercions chaleureusement Martine MAZOYER, Patrick DOUBLET et Emilie PARENT qui ont terminé leur mandat avec des engagements forts, respectivement de Trésorière, Secrétaire et Secrétaire adjointe. Félicitations à vous trois pour votre disponibilité, votre énergie et votre contribution riche et constante à l'activité de notre association.

Ont été élu.e.s au bureau, Sandrine LIGNIER (CS Carrefour 18), Marie-Françoise VALENTIN (CS Ty-Blosne), Christelle HERVE (CS de Cleunay).

Ont été élu.e.s au bureau avec les mandats suivants :

- Co-président.es : Annie BRELIER, Sylvie LITTE-SINDA (CS de Maurepas), René BONDIGUEL (personne qualifiée),
- Trésorière : Michelle ATHIMON (CS Champs Manceaux), Trésorière adjointe : Liz O'SULLIVAN (CS de Villejean - Ker Yann),
- Secrétaire : Pierre Yves JAN (personne qualifiée), Secrétaire adjoint : Jacques DARLOT (personne qualifiée).

Une nouvelle année d'engagements, de projets et de responsabilités s'engage pour cette équipe en partie renouvelée : nous lui souhaitons plein succès et réussite.

Très Cordialement,

Les Co-Présidents de l'ARCS

Annie BRELIER,

Sylvie LITTE-SINDA,

René BONDIGUEL

